



Rencontre informelle DISI – organisations syndicales du 16 novembre 2023 compte-rendu

A l'occasion de son arrivée à la DISI, la nouvelle DISI, Mme Gaetan, a souhaité rencontrer les organisations syndicales de la DISI de manière informelle.

La CGT était représentée par Laurent Pruvost.

Comme l'on pouvait s'y attendre, mais cela va toujours mieux en le disant, Mme Gaetan nous a indiqué prôner le dialogue, le respect mutuel, pour elle le dialogue n'est pas une posture, sa porte reste ouverte pour les sujets généraux et particuliers, même si elle indique que les RESI sont les premiers interlocuteurs des agents.

Elle sera à Rennes lundi pour rencontrer les agents de cet établissement

Un tour de table a été réalisé pour évoquer quelques sujets en cours, notamment :

- A **Angers**, des sujets sur le management de proximité et le télétravail très limité dans cet établissement. Mme Gaetan nous a indiqué qu'il n'y aurait pas de note de sa part sur le télétravail. Elle rappelle que le télétravail n'est pas un dû, mais qu'il n'y aura pas de remise en cause des pratiques actuelles. La DGFIP considère que le travail en CID n'est pas compatible avec un télétravail généralisé, dans ce cadre, la Directrice considère qu'on peut accorder une journée par semaine maximum. Elle a aussi rappelé que le télétravail ne doit pas être qu'un acte individuel mais prendre en compte les impératifs d'un travail collectif.
- Le **Flex Office** est une crainte émise par certains collègues. En cas de flex office, le salarié n'a pas de bureau fixe mais occupe un espace différent chaque jour, en fonction des places disponibles. Cette procédure est adoptée par certaines entreprises pour gagner de l'espace, elle permet d'avoir moins de place que de salariés (en tenant compte des absences et du télétravail), mais elle prive les travailleurs d'un espace personnalisé, elle conduit souvent à une concurrence pour les postes les plus confortables (luminosité, bruit...), et nuit donc à la qualité de vie au travail. La Directrice indique que ce ne sera pas ce qui sera retenu comme option à la DISI. **Nous nous en réjouissons.**
- La DISI CO travaille cependant sur un aménagement des espaces de travail en précisant qu'il n'y aura pas moins de places que d'agents comme dans un flex office. Il faut cependant s'attendre à des changements d'aménagements par rapport à ce que l'on connaît maintenant. Mme Gaétan indique que ce sujet fait partie d'un sujet plus vaste de coûts par rapport à l'argent du contribuable. **Au moins, cela a le**

mérite de la clarté, le but n'est pas que nous travaillons dans un meilleur espace, mais que nous coûtions moins cher ! Mme Gaetan précise que tout se fera dans un dialogue avec les organisations syndicales.

- Nous notons que si la DISI ne prévoit pas d'organiser de jeu de chaise musicale le matin, puisque chaque collègue qui arrivera aura une place, il n'est pas sûr que cette place soit dédiée sauf pour les postes aménagés spécifiquement (dans ce cas, on arriverait peu ou prou, quoiqu'on en pense, au flex office). Nous serons donc vigilants sur ce dossier. L'objectif temporel de cette réorganisation est fixé à deux ans par la DISI.
- Des inquiétudes sur les missions ont été relayées :
 - à Nantes, sur la visibilité future des missions (RSP medoc data batch..)
 - à Rennes, sur la remontée pour HELIOS et interrogation pole INFRA : à suivre lors de la visite de Mme Gaetan à Rennes le 20 novembre
 - à Tours, sur la mission hébergement. Mme Gaetan précise que cette mission n'est pas terminée, les dates de la fin de cette mission sont décalées, on parle désormais de 2025. En ce qui concerne les veilleurs de nuit, la DISI semble ouverte à toute proposition par rapport aux appétences des collègues, et à la date de leur retraite. Les collègues seront réunis en complément des rendez-vous institutionnels. Cela dit, informer les agents c'est bien, tenir compte réellement de leurs besoins c'est mieux.

Nous aurons l'occasion d'approfondir ces questions lors des rendez-vous ultérieurs avec la direction. Nous pouvons également solliciter la direction en cas de problème spécifique, et vous accompagner si vous rencontrez des difficultés.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Votre représentant CGT, Laurent Pruvost